



CONCLUSION

La restitution de l'audit qualitatif a eu lieu le 24 juin 2016

Etaient invités :

- Le COPIL
- L'ensemble des maire-adjoints
- L'ensemble des participants aux tables rondes

Le plan d'actions a été validé par le Conseil municipal en date du 8 juillet 2016
– délibération ci-annexée.



Réalisation :

Mairie d'Ambérieu en Bugey :

Céline BINARD – CCAS

Christine GONGUET – DGS

Carole BOUCHARD – Service communication

VAA Conseil – 12 rue Vaudrey – 69003 LYON